

Le sac de nœuds du pôle académique de Bruxelles

■ Inauguré vendredi, il cumule un maximum de difficultés, avouables et inavouables.

Le décret paysage le stipulait : l'enseignement supérieur francophone est désormais organisé en cinq pôles géographiques. Ils englobent chaque établissement (universités, hautes écoles, écoles d'art et promotion sociale) qui se trouve sur son territoire. L'objectif de cette réforme est notamment de renforcer les collaborations, les synergies entre les établissements.

Il n'est pas abusif d'affirmer que le pôle académique le plus complexe à créer et à gérer est celui de Bruxelles. Il y a les raisons avouables. Le pôle compte un grand nombre d'établissements et d'étudiants, dont une proportion importante d'étudiants étrangers. Et il y a l'institutionnel : Bruxelles est bilingue, la zone englobée par le pôle est fragmentée entre plusieurs niveaux de pouvoir (communes, deux Régions et la Fédération Wallonie-Bruxelles).

Reste encore à composer avec le fait que des établissements bruxellois sont aussi implantés dans un autre pôle et que des établissements repris dans le pôle de Bruxelles ont leur implantation primaire dans une autre zone, comme l'UCL.

Tous ego ?

Et comme si cela ne suffisait pas, il y a des sources de tension plus inavouables. Elles ont été discrètement soulignées par les orateurs du jour à l'inauguration officielle du pôle qui a eu lieu vendredi au palais des Académies de Bruxelles. Pierre Jadoul, le recteur de l'Université Saint-Louis, évoquant la constitution, en juin dernier, d'un groupe de travail chargé de rédiger

le projet du plan stratégique du pôle de Bruxelles a glissé : *"Le groupe de travail a commencé par s'approprier avant de discuter."* Son homologue de l'ULB, Didier Viviers, a dit dans son discours : *"L'un des enjeux a été de passer du 'je', de*

ces ego extrêmement importants au 'nous'. Qui visait-il ? Evidemment pas sa propre université qui est pourtant accusée par d'aucuns d'avoir voulu imposer sa position dominante au sein du pôle.

"Maudit" Marcourt !

En fin de speech, Jean-Claude Marcourt, le ministre de l'Enseignement supérieur (PS), a osé un : *"Merci à tous ceux qui ont maudit mon nom pour avoir eu à faire ce pour quoi nous sommes réunis aujourd'hui. Ils y sont arrivés."* Arrivés ? Pas tout à fait. Le pôle bruxellois a pour le moment laissé de côté trois missions qui lui sont dévolues : la mobilité des étudiants et du personnel, la coordination de l'offre de l'ensei-

gnement et la création de centres disciplinaires fédérés de recherche, d'enseignement ou de services. Notre petit doigt nous dit que les discussions ne seront pas de tout repos.

I.L.

Le pôle a pour le moment laissé de côté trois missions qui lui sont dévolues.

Epingle

Le supérieur à Bruxelles, c'est :

- **Etablissements.** On compte, dans la Région de Bruxelles-Capitale, 3 universités (ULB, UCL et Saint-Louis) 9 hautes écoles, 8 écoles supérieures des arts, 27 établissements de promotion sociale, 24 institutions internationales ou privées et deux institutions subsidiées bilingues.
- **Etudiants.** Ils sont 86 000 à fréquenter un établissement subsidié, sans doute 100 000 en incluant les écoles privées. 37 % d'entre eux sont domiciliés à Bruxelles.
- **Boursiers.** 20 % des étudiants de Bruxelles bénéficient d'une bourse d'études. Ils seraient 1500 à toucher le Revenu d'intégration social.
- **Genre.** Les filles représentent 57 % de la population estudiantine.
- **Loyer.** Un étudiant bruxellois doit déboursier en moyenne 466 euros par mois pour son logement.